



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU 17 MARS 2016

Le Conseil Municipal,

- EST INFORME du dépôt de deux questions d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.

- APPROUVE la modification des articles 4, 15, 16, 19, 28 et 33 du règlement intérieur du Conseil municipal relatif à l'accès aux dossiers, aux intervenants non élus, au déroulement de séance, aux dossiers n'appelant pas de débat, aux commissions permanentes et légales, et à la répartition des expressions dans le magazine municipale – **A LA MAJORITE**

- PREND ACTE des résultats du compte de gestion 2015 du budget principal du trésorier, arrêté comme suit :

Excédent d'INVESTISSEMENT : 629 781,29 euros,

Excédent de FONCTIONNEMENT : 813 832,83 euros,

et APPROUVE le compte de gestion du trésorier exercice 2015 – **A LA MAJORITE**

- ADOPTE le Compte Administratif 2015, arrêté comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Réalisations recettes	5 335 293,38 €	Réalisations recettes	23 419 881,01 €
Réalisations dépenses	4 705 512,09 €	Réalisations dépenses	22 606 048,18 €
Résultat exercice 2015	629 781,29 €	Résultat exercice 2015	813 832,83 €
Résultat antérieur reporté	- 1 308 017,93 €	Résultat antérieur reporté	1 017 586,14 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	- 678 236,64 €	TOTAL RESULTAT CUMULE	1 831 418,97 €

Reste à réaliser Dépenses	1 071 353,55 €	Reste à réaliser Dépenses Fonctionnement	183 691,32 €
Reste à réaliser Recettes	1 667 234,35 €	FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	82 356 €
Reste à FINANCER	595 880,80 €		

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-82 355,84 €	SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 565 371,81 €
---	---------------------	--	-----------------------

- **A LA MAJORITE**

- SUSPEND la séance de 21h30 à 21h56 suite à l'entrée de manifestants dans la salle.

- PREND ACTE de la conduite du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel 2016.

- DECIDE de retenir parmi les opérations éligibles au Fond de soutien à l'investissement public local :

- le programme de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP),
- la construction d'un nouveau groupe scolaire pour la construction de logement dans le quartier du Bas Noyer,
- l'agrandissement de l'école Pablo Neruda pour la construction de logements rues des Aviateurs alliés / Papeterie,
- la construction d'une nouvelle structure d'accueil (crèche) pour la petite enfance,
- la construction d'une salle polyvalente pour accueillir des événements culturels,
- la réhabilitation extension du gymnase de la Cavée.

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat représenté par le Préfet de région le financement de ces opérations éligibles par le fonds de soutien à l'investissement public local, ARRETE les modalités de financement, S'ENGAGE à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum et le taux réellement attribué et S'ENGAGE à prendre en charge, le cas échéant, la part de financement non accordée par un partenaire public qui aurait été sollicité - **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financements avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour l'année 2016 dans le cadre des Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et à solliciter une subvention de 2 100 euros auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et du Conseil départemental du Val d'Oise - **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis favorable au rapport annuel 2015 du Contrat de ville Intercommunal - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 30 000 €, sur la réserve parlementaire 2016, pour les travaux de réhabilitation du plateau sportif des Longues Rayes et la création de places de stationnement et AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes - **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation, DECIDE de nommer monsieur Jean-Pierre HARDY comme représentant du Conseil municipal au Comité de pilotage du Schéma de Mutualisation de Cergy-Pontoise et PRECISE les thématiques du schéma de mutualisation sur lesquelles la ville a trouvé un intérêt à continuer le travail d'approfondissement avant de déterminer son engagement formel. La ville entend :

- participer aux actions de mutualisation portant sur la propreté urbaine, la production horticole, l'observatoire fiscal, les systèmes d'information et la commande publique/achat,
- demander à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, l'engagement rapide d'études actives sur les actions de mutualisation relatives à la vidéo-protection,
- souhaite proposer sa candidature pour la gestion du service commun dédié à l'observatoire fiscal.

- **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées section AB n° 497 et 499 à l'euro symbolique, AUTORISE monsieur le Maire ou l'adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, aménagement, transport, environnement et qualité de la vie à signer les actes afférents, DESIGNIE Maitre Marquette 5 rue séré Depoin – BP 155 – 95304 PONTOISE CEDEX en charge de la rédaction des actes - **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2015 sur la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe et des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2015.

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de délégation de service public avec la société MANDON pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe, pour une durée de deux mois, du 1^{er} avril 2016 au 1^{er} juin 2016 - **A L'UNANIMITE**

- FIXE la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la commune comme suit :

1. Concession de logement pour nécessité absolue de service (NAS) :

Emplois	Structures concernées	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardiens d'équipements sportifs	COSEC la Butte COSEC la Cavée Parc des Sports	Pour des raisons de sûreté, de sécurité et de responsabilité
Gardiens d'équipements scolaires	Ecole et CLSH Le Grillon	
	Ecole la Butte Ecole Pablo Neruda Ecole Longues Rayes / la Challe Ecole le Bois	
	Maison de quartier de la Challe	
Gardien de la Maison de la Challe	Maison de quartier de la Challe	
Gardien du site Jeannette Largeau et cimetières	CLSH Jeannette Largeau et les 2 cimetières	
Coordinateur des astreintes techniques	Bâtiments municipaux et voies de circulation	

2. Convention d'occupation précaire avec astreinte (COPA) :

Emplois	Structures concernées	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardien de la Maison de la Challe (binôme)	Maison de quartier de la Challe	Gardiennage et surveillance du site
Gardiens d'équipement scolaire	Ecole des Dix arpents Ecole du Grillon / la Challe	

- **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental du Val d'Oise une subvention de 4 000 euros dans le cadre du soutien aux projets Arts Plastiques

- **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- ENTEND la réponse aux questions d'actualité suivante :

- point d'avancement sur la finalisation des travaux de l'immeuble 3F de la Gare et la livraison des appartements.

- point d'avancement sur la réhabilitation de l'immeuble Valestis de la Challe et des parkings en sous-sol suite à l'incendie de mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 01 heures 20.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT (à partir de 20h42), Frédéric TOURNERET, Aurélie LEBRUN, Jérôme GONTIER, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT (jusqu'à 21h44), Alexandre MAHOUEAUX, Frédéric PARENT, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h42)

- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR

- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO

- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS

- Monsieur Virgile EDLAGAS a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES

- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Madame Fadila BOUZIANE (à partir de 21h44)

- Madame Christelle BORCIER a donné pouvoir à Monsieur Alexandre MAHOUEAUX

Absents :

- Monsieur Stéphane CAPDET

Monsieur Alexandre KARADJINOV a été désigné comme secrétaire de séance.